



AUCH, le 18 juin 2024

Dossier suivi par V. ANTAJAN

☎ 05.62.60.40.16

✉ vanessa.antajan@grand-auch.fr

INFORMATION

Réunion du conseil de communauté le :

Mardi 25 juin 2024 à 18h00
Salle des Cordeliers à Auch

Ordre du jour :

I. Décisions communautaires 2024-13 à 2024-21

II - Aménagement du territoire et accessibilité aux services publics

2.1 Création Du Syndicat de Préfiguration du PNR Astarac

2.2 PETR Du Pays d'Auch : Désignation de représentants pour le Programme Leader

III - Habitat et urbanisme

3.1 Poursuite de procédure d'évolution des documents d'urbanisme communal : Auch

3.2 Mise à jour du droit de préemption urbain - Commune de Preignan

3.3 Mise à jour du droit de préemption urbain : Commune de Pavie

3.4 Société publique locale avec Occitanie : Modification statutaire

3.5 Société publique locale avec Occitanie : Création de filiale

3.6 SA Gascogne : Désignation

3.7 SCIC d'HLM de Gascogne : Désignation

IV - Economie

4.1 Zone d'Engachies - Cession du Bâtiment dit « Boite A Box »

4.2 ZAC du Mouliot : Cession de la parcelle ZD

4.3 Aménagement d'un atelier collectif a l'abattoir d'Auch : Demande de subvention

4.4 ZAC de Naréoux : Bilan de la participation du public par voie électronique et création de la ZAC Naréoux

4.5 ZAC de Naréoux : Lancement d'une consultation d'aménageur en vue de la réalisation de l'opération et approbation des caractéristiques essentielles de la concession d'aménagement

4.6 ZAC de Naréoux : Constitution d'une commission Ad'Hoc dans le cadre de la procédure de désignation d'un concessionnaire - fixation des conditions de dépôt des listes des candidats

4.7 ZAC de Naréoux : Election des membres de la commission et désignation de la personne habilitée à engager les discussions et signer le contrat

4.8 Désignation d'un représentant au réseau initiative Gers

V - Petite enfance, enfance et jeunesse

5.1 subventions péri et extra scolaires

VI - Politique de la ville

6.1 Contrat de Ville 2024-2030

.../...

GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE

1, rue Darwin

32000 Auch

VII - Ressources humaines

7.1 Modification du tableau des effectifs : Création d'emplois

7.2 Recrutements d'agents contractuels

7.3 Protection sociale complémentaire

VIII - Transports et mobilités

8.1 Rapport annuel 2023 du délégataire du service des transports urbains

8.2 Création d'un service vae : Demandes de subventions

8.3 Modification de la composition du comité des partenaires

8.4 Augmentation du taux de la taxe versement mobilité

IX - Politique culturelle

9.1 Musée des Amériques-Auch : Demande de subvention pour **l'acquisition de nouvelles vitrines**

9.2 Musée des Amériques-Auch : Demande de subvention pour la mise aux normes accessibilité de la salle de médiation pédagogique

9.3 Musée des Amériques-Auch : Demande de subvention dans le cadre de la journée de la résilience

9.4 Musée des Amériques-Auch : **Demande de subvention pour la restauration d'œuvres d'art**

9.5 Médiathèque : Convention de partenariat entre le Département du Gers et la communauté **d'Agglomération pour l'utilisation mutualisée du logiciel professionnel ORPHEE**

9.6 Avenant 2024 à la convention de partenariat 2019-2022 ville d'Auch, Agglomération GACG et CIRCa

9.7 Subventions annuelles 2024 aux associations culturelles

X - Administration Générale et Enseignement Supérieur

10.1 Rapport annuel 2023 du délégataire OGF du service pour la gestion du crematorium

10.2 Groupement de commandes énergies

10.3 **Projet BioTechPro : Modification de l'attributaire de la subvention**

10.4 **Approbation du schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**

XI - Prévention, collecte et traitement des déchets

11.1 Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de la collecte des déchets ménagers

XII - Eau - assainissement

12.1 **Modification des statuts du syndicat d'aménagement de la baise et affluents (SABA)**

12.2 Modification des statuts du Syndicat Mixte des 3 Vallées (SM3V)

12.3 Rapport annuel 2023 du délégataire du service eau potable : **Commune d'Auch**

12.4 Rapport annuel 2023 du délégataire du service assainissement collectif : **Commune d'Auch**